

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **mardi 11 juillet 2017, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Danielle Ouimet

Les conseillers:

Caroline Huot, Hugo Bondu, Larry Boismenu, Jacques de Foy, Raymond Brazeau.

Le conseiller Stéphane Poirier est absent.

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 00.

200-07-2017

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR
11 juillet 2017 - 19 h**

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03. ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):

03.01 Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2017

03.02 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juin 2017

03.03 Procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour le sable tamisé AB-10

03.04 Procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour la vente du camion GMC 2005, 4 x 4, avec équipements de déneigement

04. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

04.01 Registre des comptes à payer au 30 juin 2017

04.02 Registre des comptes à payer au 11 juillet 2017

04.03 Registre des salaires du 28 mai au 24 juin 2017

- 04.04 Rapport de la secrétaire-trésorière et directrice générale – délégation de compétence
- 04.05 Appui dans le cadre de la fermeture du centre de distribution de Pepsico de Mont-Laurier
- 04.06 Modification du calendrier des séances du conseil pour la séance d'octobre 2017 (3 octobre 2017)
- 05. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 05.01 Nomination de madame Annabelle Pilotte au poste de coordonnatrice municipale de la sécurité civile - « coordonnatrice des mesures d'urgence »
- 06. TRANSPORT
 - 06.01 Programme d'aide pour l'amélioration du réseau routier municipal 2017-2018 - Subvention de 17 000 \$
 - 06.02 Soumission pour le fauchage des chemins municipaux
 - 06.03 Soumissions pour l'appel d'offres - Sable tamisé AB-10
 - 06.04 Vente d'un camion 6 roues GMC 2005, 4 x 4, avec équipements de déneigement
- 07. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 07.01 Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre – Option pour les calendriers de collectes 2018
- 08. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 08.01 Officiers désignés pour la gestion des cours d'eau
- 09. LOISIRS
- 10. CULTURE
 - 10.01 Réseau BILBIO des Laurentides – Rapport annuel 2015-2017
 - 10.02 Vente de livres – Samedi 22 juillet 2017 – 10 h à 16 h
- 11. LACS ET ENVIRONNEMENT
 - 11.01 Regroupement des associations pour la protection des lacs et cours d'eau des Hautes-Laurentides – Forum - samedi 19 août 2017
- 12. AVIS DE MOTION
 - 12.01 Avis de motion et dispense de lecture – RÈGLEMENT NUMÉRO 336-2017 sur les systèmes d'alarme et abrogeant le règlement 253-2007 sur les systèmes d'alarme
 - 12.02 Avis de motion et dispense de lecture- RÈGLEMENT NUMÉRO 337-2017 modifiant le règlement numéro 303-2013 et autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la Cour municipale de la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle

13. RÈGLEMENTS

- 13.01 Adoption du projet de Règlement numéro 336-2017 sur les systèmes d'alarme et abrogeant le Règlement numéro 253-2007 sur les systèmes d'alarme
- 13.02 Adoption du projet de Règlement numéro 337-2017 modifiant le règlement numéro 303-2013 et autorisant une Entente modifiant l'entente relative à la Cour municipale de la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle

14. VARIA;

15. PÉRIODE DE QUESTIONS;

16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE

201-07-2017 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2017**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2017.

ADOPTÉE

202-07-2017 **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juin 2017**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juin 2017.

ADOPTÉE

203-07-2017 **Adoption du procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour le sable tamisé AB-10 – 4 juillet 2017**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour le sable tamisé AB-10 en date du 4 juillet 2017.

ADOPTÉE

204-07-2017

Adoption du procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour la vente du camion GMC 2005, 4 x 4, avec équipements de déneigement – 4 juillet 2017

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour la vente du camion GMC 2005, 4 x 4, avec équipements de déneigement en date du 4 juillet 2017.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

205-07-2017

Registre des comptes à payer au 30 juin 2017

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

| MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF | | | |
|-------------------------------------|----------|-------------------|----------------------|
| REGISTRE DES COMPTES À PAYER | | | |
| AU 30 JUIN 2017 | | | |
| NO CHÈQUE | À | NO. CHÈQUE | TOTAL |
| M1700274 | À | M1700281 | 12 660,79 \$ |
| P1700282 | | | 1 360,00 \$ |
| M1700283 | | | 11 460,14 \$ |
| P1700284 | | | 465,10 \$ |
| C1700285 | À | C1700300 | 24 918,68 \$ |
| L1700301 | À | L1700310 | 55 319,16 \$ |
| P1700311 | À | P1700332 | 66 322,68 \$ |
| TOTAL | | | 172 506,55 \$ |

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 juillet 2017

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

206-07-2017

Registre des comptes à payer au 11 juillet 2017

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

| MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF | | | |
|-------------------------------------|----------|-------------------|---------------------|
| REGISTRE DES COMPTES À PAYER | | | |
| AU 11 JUILLET 2017 | | | |
| NO CHÈQUE | À | NO. CHÈQUE | TOTAL |
| M1700333 | | | 22 059,88 \$ |
| P1700334 | À | P1700337 | 24 106,31 \$ |
| M1700338 | À | M1700345 | 4 627,61 \$ |
| TOTAL | | | 50 793,80 \$ |

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 juillet 2017

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

207-07-2017

Registre des salaires pour la période du 28 mai au 24 juin 2017

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 28 mai au 24 juin 2017, se totalisant 28 949,48 \$. Chèques numéro : D1600178 à D1600214.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 juillet 2017

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

208-07-2017

**Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière -
délégation de compétence**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la directrice générale et secrétaire-trésorière :

| MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF | | | |
|--------------------------------------|----------|-------------------|--------------------|
| REGISTRE DES BONS DE COMMANDE | | | |
| DU 1ER AU 30 JUIN 2017 | | | |
| NO CHÈQUE | À | NO. CHÈQUE | TOTAL |
| ENB1700118 | À | ENB1700121 | 1 375,05 \$ |
| ENB1700122 | | À VENIR | |
| ENB1700123 | À | ENB1700139 | 7 076,74 \$ |
| ENB1700140 | | À VENIR | |
| ENB1700141 | À | ENB1700142 | 212,31 \$ |
| TOTAL | | | 8 664,10 \$ |

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 juillet 2017

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

209-07-2017

Appui dans le cadre de la fermeture du centre de distribution de Pepsico de Mont-laurier

CONSIDÉRANT que l'entreprise PepsiCo a décidé de fermer son centre de distribution de Mont Laurier pour des raisons de restructuration et de rationalisation;

CONSIDÉRANT que cette décision occasionne la perte de quelque quarante-cinq (45) emplois directs et indirects sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;

CONSIDÉRANT que la fermeture de ce centre de distribution Lauriermontois comporte de lourdes conséquences, notamment sur les plans économique et démographique de la MRC d'Antoine Labelle et que la perte d'emplois de qualité en région constitue un frein à l'occupation dynamique du territoire;

CONSIDÉRANT qu'au-delà des décisions de restructuration et de rationalisation les entreprises privées et publiques devraient être sensibles aux impacts socioéconomiques de leurs décisions sur le milieu;

CONSIDÉRANT que la région d'Antoine-Labelle dispose de plusieurs enjeux socioéconomiques la classant parmi les MRC les plus dévitalisées du Québec, soit 93/104, et que ces pertes d'emplois contribuent à fragiliser davantage notre région;

CONSIDÉRANT que malgré les actes de bonne foi et l'ouverture dont ont fait preuve les différents intervenants de la MRC d'Antoine-Labelle envers les dirigeants de PepsiCo, aucune alternative n'a été proposée par ces derniers;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf est sensible aux conséquences de pertes d'emploi pour l'économie locale, ayant aussi vu la fermeture de certains commerces sur son territoire;

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer les démarches visant à dénoncer et déplorer la fermeture du Centre de distribution de Mont-Laurier de PepsiCo.

Il est de plus résolu d'appuyer la mobilisation citoyenne dénonçant cette fermeture, et ce, afin de sensibiliser les entreprises privées et publiques aux répercussions de leurs décisions administratives pour les régions.

ADOPTÉE

210-07-2017

Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil pour la séance d'octobre 2017

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2017 comme suit :

- la séance ordinaire du conseil municipal prévue le mardi 10 octobre 2017 sera tenue le mardi 03 octobre 2017 à 19 h 00.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier modifié soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

211-07-2017

Nomination de madame Annabelle Pilote au poste de coordonnatrice municipale de la sécurité civile « coordonnatrice des mesures d'urgence »

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Johnatann Gordon au poste de coordonnateur municipal de la sécurité civile, aussi appelé « coordonnateur des mesures d'urgence »;

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer madame Annabelle Pilotte au poste de coordonnatrice municipale de la sécurité civile - « coordonnatrice des mesures d'urgence ».

ADOPTÉE

TRANSPORTS

212-07-2017

Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2017-2018

CONSIDÉRANT que suite à la recommandation du député de Labelle, le ministre des Transports du Québec accorde à la municipalité de Lac-du-Cerf une subvention de 17 000 \$ pour l'amélioration d'une section du chemin Léonard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'effectuer les travaux du réseau routier municipal 2017-2018, pour un montant de 17000 \$ sur une section du chemin Léonard. Les travaux se feront en régie interne et consistent en des travaux de rechargement en MG-20B sur plus ou moins 500 mètres.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater et d'autoriser l'inspecteur municipal à faire des demandes verbales de prix auprès de deux fournisseurs pour l'achat de concassé MG20-B (prix à la tonne métrique) et d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 juillet 2017

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale.

213-07-2017

Soumission – Fauchage des abords de chemins municipaux

Considérant qu'une demande de soumissions, de gré à gré, pour le fauchage des abords de chemins municipaux a été faite aux Entreprises Lyen Boudrias;

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adjuger le contrat de fauchage des abords de chemins municipaux aux Entreprises Lyen Boudrias, soit 76 km au prix de 35,00\$ du kilomètre pour un total de 2 660,00\$.

À la demande de l'entrepreneur, il pourra effectuer les travaux durant la fin de semaine, toutefois il devra s'assurer d'avoir une signalisation adéquate pour avertir les usagers de la route desdits travaux de fauchage.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 juillet 2017

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale.

214-07-2017

Adjudication du contrat pour la fourniture de 2 000 tonnes métriques de sable tamisé AB-10 pour l'entretien des chemins d'hiver 2017-2018

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a sollicité des demandes soumissions, par invitation, auprès de quatre entrepreneurs pour la fourniture de 2 000 tonnes métriques de sable tamisé AB-10 pour l'entretien des chemins d'hiver 2017-2018;

CONSIDÉRANT qu'un seul entrepreneur a soumis un prix, à savoir :

| SOUSSIONNAIRES | PRIX À LA TONNE MÉTRIQUE TAXES INCLUSES |
|-----------------------|--|
| 2626-3350 Québec inc. | 8,34 \$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adjuger le contrat pour la fourniture de 2 000 tonnes métriques de sable tamisé AB-10 pour l'entretien des chemins d'hiver 2017-2018, à 2626-3350 Québec inc., conditionnellement à ce que l'entrepreneur fournisse avant le début des travaux un test de granulométrie déterminant la conformité du sable après avoir été passé au tamis.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 juillet 2017

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale.

215-07-2017 **Vente d'un camion 6 roues GMC 2005, 4 x 4, avec équipements de déneigement**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a demandé des soumissions pour la vente d'un camion 6 roues GMC 2005, 4 x 4, avec les équipements de déneigement;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf n'a reçu aucune soumission à la fermeture des appel d'offres;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Autos Therrien s'est manifestée par la suite pour acheter le camion pour la somme de 12 500\$, de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser l'offre d'Autos Therrien et de faire paraître une publicité dans les petites annonces classées et sur le site internet pour la vente dudit camion avec équipements de déneigement. Le prix demandé est de quinze mille dollars (15 000 \$).

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

216-07-2017 **Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre – Option pour les calendriers de collectes 2018**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf maintienne la décision numéro 17-05-3332 du conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre pour la collecte des bacs noirs 2018, voulant qu'un montant de 40 000,00 \$ plus taxes, incluant la période de dégel, soit payé à Services sanitaires JLR Cloutier pour 2018, et ce, afin que toutes les municipalités aient des collectes, en saison hivernale, aux quatre semaines, et en saison estivale, aux deux semaines.

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités membres.

ADOPTÉE

URBANISME

217-07-2017

Officiers désignés pour la gestion des cours d'eau

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf nomme à titre d'officiers désignés, madame Annabelle Pilotte, inspectrice en bâtiment et en environnement et monsieur Maurice Marier, inspecteur municipal, pour l'application des responsabilités liées à la gestion des cours d'eau, en conformité avec la Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

CULTURE

Réseau BILBIO des Laurentides – Rapport annuel 2016

Les *statistiques* des bibliothèques au 31 décembre 2016

| MUNICIPALITÉ | POPULATION | ABONNÉS | | PRÊTS | | COLLECTIONS | | | | LOCAL | HEURES D'OUVERTURE | | RESSOURCES HUMAINES | | ACTIVITÉS | | | | | |
|---|--------------|--|--------------|-------------|------------------|--------------|--|--------------------|--------------------------|--------------|--------------------|------------|---------------------|---------------------------|-------------|----------|---------------------|------|---------------------------------|------|
| | | Nombre d'abonnés % de la population | | Grand total | prêts par capita | PEB | Prêts numériques (français/anglais) | Locale (livres) | Locale (autres biens) | Disposée | Grand total | Per capita | % BQ | Superficie m ² | | % BQ | Heures d'ouvertures | % BQ | Moyenne d'heures par semaine | % BQ |
| Municipalités affiliées desservant une population de moins de 500 habitants 4 MEMBRES / 4 BIBLIOS / 4 MUNICIPALITÉS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Lac-des-Seize-Îles | 199 | 44 22% | 582 | 2,9 | 99 | 78 | 629 | 138 | 1 004 | 1 771 | 8,9 | 82% | 38 | 30% | 2,0 | 20% | 5,0 | 29% | 0 | 2 |
| Lac-du-Cerf | 412 | 122 30% | 1 258 | 3,1 | 22 | 64 | 1 899 | 85 | 984 | 2 968 | 7,2 | 144% | 59 | 46% | 6,0 | 56% | 23,0 | 131% | 2 | 4 |
| Lac-Sagouay | 438 | 103 24% | 1 489 | 3,4 | 198 | 35 | 1 374 | 88 | 1 009 | 2 471 | 5,6 | 119% | 56 | 44% | 10,0 | 92% | 10,0 | 57% | 3 | 4 |
| Lac-Saint-Paul | 493 | 65 13% | 387 | 0,8 | 51 | 55 | 703 | 370 | 1 018 | 2 091 | 4,2 | 86% | 28 | 22% | 6,0 | 54% | 6,0 | 34% | 0 | 2 |
| TOTAL | 1 542 | 334 | 3 716 | 370 | 232 | 4 605 | 681 | 4 015 | 9 301 | 181 | 24,0 | 86% | 181 | 24,0 | 44,0 | 5 | | | | |
| MOYENNE | 386 | 84 22% | 929 | 2,4 | 93 | 58 | 1 151 | 170 | 1 004 | 2 325 | 6,0 | 86% | 45 | 6,0 | 11,0 | 1 | | | | |

Vente de livres – Samedi 22 juillet 2017 – 10 h à 16 h

Le comité de bibliothèque tiendra une vente de livres, le samedi 22 juillet 2017, à la bibliothèque et au centre communautaire Gérald-Quimet entre 10 h et 16 h.

LACS ET ENVIRONNEMENT

Regroupement des associations pour la protection des lacs et cours d'eau des Hautes-Laurentides – Forum - samedi 19 août 2017



Regroupement des associations pour la protection
des lacs et cours d'eau des Hautes-Laurentides
www.rap-hl.com
info@rap-hl.com
819-430-8245

En collaboration avec nos partenaires



Éco Gestion
FloraBerge



Le RAP-HL vous invite à son 7^e forum annuel en 2017

Le samedi 19 août 2017 de 8h30 à 12h00

Au sous-sol de l'Édifice St-Hugues (église), 8 Chemin de l'Église, Lac-Saguay

Accueil – viennoiseries et cafés dès 8h30

« Les eaux de ruissellement et la qualité des eaux dans les Hautes Laurentides »

- **Bilan sur la qualité des eaux sur le territoire de la MRC Antoine-Labelle**
Pierre-Étienne Drolet, chargé de projets au COBALI, et Geneviève Gallerand, directrice de l'OBV RPNS, feront une présentation sur l'état de santé des lacs et cours d'eau dans les Hautes-Laurentides.
- **Coupe de bois – Impacts sur le ruissellement des eaux vers les plans d'eau**
Annie Raymond, Biologiste pour la Table Forêt Laurentides, nous en parle.
- **Techniques d'aménagement écologiques des propriétés riveraines**
Réal Richer, horticulteur et président de FloraBerge et de l'Association pour la protection de l'environnement des Hautes Laurentides, nous explique quelques techniques d'aménagement riverain pour réduire le ruissellement des eaux vers les plans d'eau.
- **l'Assemblée générale annuelle des membres du RAP-HL** suivra de 12h15 à 12h45. Les non-membres sont bienvenus pour y assister en tant qu'observateurs.

Admission gratuite pour les membres du RAP-HL (3 personnes par association et 10\$ pour les autres)

Droits d'entrée de 20 \$ pour les non-membres, le paiement pourra être fait le jour de l'événement.

Pour nous aider à assurer la logistique de l'événement,
SVP confirmer avant le 11 août par courriel à info@rap-hl.com

Cet événement est ouvert à tous - Merci de faire circuler l'information!

Pour toute information, contactez-nous au 819-430-8245

Au plaisir de vous rencontrer le 19 août prochain

Louis Internoscia, Président du RAP-HL

2017-06-05



Place aux citoyens

Sylvain PAGÉ
Député de Labelle

218-07-2017 **Avis de motion et dispense de lecture – Règlement numéro 336-2017 sur les systèmes d’alarme et abrogeant le règlement 253-2007 sur les systèmes d’alarme**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Larry Boismenu qu’à une prochaine séance de ce Conseil, le règlement 336-2017 sur les systèmes d’alarme ayant pour objet de modifier le règlement numéro 253-2007 sur les systèmes d’alarme soit adopté.

Une dispense de lecture est faite dudit règlement en conformité avec les dispositions du 2e alinéa de l’article 445 du Code municipal et une copie du projet de règlement a été mise à la disposition du public dès le début de la séance du conseil.

La directrice générale explique les modifications qui seront apportées audit règlement.

ADOPTÉE

219-07-2017 **Avis de motion et dispense de lecture – Règlement numéro 337-2017 ayant pour objet de modifier le règlement numéro 303-2013 et d’autoriser la conclusion d’une entente modifiant l’entente relative à la Cour municipale de la Municipalité régionale de comté d’Antoine-Labelle**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Jacques de Foy qu’à une prochaine séance de ce Conseil, le règlement numéro 337-2017 ayant pour objet de modifier le règlement numéro 303-2013 et d’autoriser d’une Entente modifiant l’entente relative à la Cour municipale de la municipalité régionale de comté d’Antoine-Labelle sera adopté.

Une dispense de lecture est faite dudit règlement en conformité avec les dispositions du 2e alinéa de l’article 445 du Code municipal et une copie du projet de règlement a été mise à la disposition du public dès le début de la séance du conseil.

La directrice générale explique les modifications qui seront apportées audit règlement et à l’entente.

ADOPTÉE

RÈGLEMENTS

220-07-2017 **Adoption du projet de Règlement numéro 336-2017 sur les systèmes d’alarme et abrogeant le Règlement numéro 253-2007 sur les systèmes d’alarme**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter le projet de Règlement numéro 336-2017 sur les systèmes d’alarme et abrogeant le Règlement numéro 253-2007 sur les systèmes d’alarme.

Une copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

221-07-2017

Adoption du projet de Règlement numéro 337-2017 modifiant le règlement numéro 303-2013 et autorisant une Entente modifiant l'entente relative à la Cour municipale de la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet de Règlement numéro 337-2017 modifiant le règlement numéro 303-2013 et autorisant une Entente modifiant l'entente relative à la Cour municipale de la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle.

Une copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

222-07-2017

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 19 h 23.

ADOPTÉE

Danielle Ouimet
maire

Jacinthe Valiquette
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec..

Danielle Ouimet
maire